

**COMPTE RENDU de la RENCONTRE entre la DRH du
RECTORAT et les REPRÉSENTANT-ES des
ORGANISATIONS SYNDICALES du mercredi 30 octobre
2024**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN
Éducation**

Ce compte rendu est la synthèse de la présentation par les représentants du Rectorat et des questions posées par les représentants des personnels.

Étaient présents : M. POLARD (Secrétaire Général, SG), Mme DARLAY (IA-DAASEN), Mme INGREMEAU (IA-DAASEN), Mme Clément (DRH), Mme DECOUTY (cheffe de la DPEP), Mme Cabrol (cheffe de la DPES), Mme HOARAU (cheffe de la DPATE), M. CHANE-PINE (Chef du pôle de gestion des AESH et d'appui aux PIAL)

Questions FSU

- PFMP (frais de déplacement) : Il y a une grande disparité de gestion des prises en charge des frais de déplacement pour le suivi des élèves. Certains établissements remboursent sur la base de la grille kilométrique académique, d'autres sur la base d'un ticket de bus à 2€ et d'autres encore ne remboursent pas. Peut-on harmoniser au niveau académique et rappeler aux chef.fes d'établissement le respect de la grille kilométrique académique ? Quels recours pour les personnels lésés qui ne parviennent pas à obtenir leur dû ?

Il faut faire remonter les différentes situations au rectorat.

- Bilan de la CRAES

Sur les 204 demandes, il y en a 123 qui relèvent réellement de la CRAES. Sur ces demandes, le rectorat en a traité les 3/4.

- Bilan de Parcoursup

12674 candidats ont reçu une proposition (90,7%).

Les candidats sans proposition sont 775 dont 247 lycéens. Les 3/4 des cas ont été traités mais les situations peuvent avoir évolué.

- Mouvement INTER

Il faut attendre la sortie du BO et la circulaire académique dans la foulée. La circulaire arrive le lundi 04 novembre

Questions des autres OS

- Plan de CDIisation des personnels administratifs

La liste est quasiment finalisée et sera transmise avec la liste des personnels. Le cadre national n'a pas évolué, le ministère va relancer les discussions sur un cadre propre aux contractuels de l'EN pour effet à la rentrée 2025.

Il y aura des concours et des requalifications pour les administratifs.

- Point sur le PACTE depuis la rentrée

Le rectorat avait à peu près 8000 parts fonctionnelles pour le second degré dont 4000 pour le RCD. Pour les autres missions (4000 parts restantes) le rectorat a déjà quasiment validé la

totalité des parts fonctionnelles. Pour le RCD il y a à peu près à 60 % d'utilisation à ce jour. Donc les parts qui restent actuellement en établissement sont du RCD.

Intervention d'une OS qui rappelle être contre le PACTE, et au niveau des administratifs, formule la demande des concours de recrutement et la reconnaissance des acquis de l'expérience. Elle n'est pas pour la précarité

Réponse du SG : il y aura des concours l'an prochain et en interne pour accéder à la catégorie B ou A.

Intervention d'une autre OS : il y a des problèmes en collège avec le PACTE avec un chantage aux collègues. Le pilotage du PACTE est très différent selon les établissements. Sur le RCD, parfois il est dit aux élèves que s'ils sont en sortie scolaire il faudra récupérer l'heure de cours perdue pendant cette sortie. Point d'alerte.

- Pourcentage de PE promus classe exceptionnelle

Le rectorat n'a pas encore la possibilité de répartition des promotions (au national c'est 29%)
Le ministère nous alloue une certaine possibilité de promotions.

- Vestiaires dans les LP : demande d'un état des lieux de la situation actuelle

Il faut travailler avec la Région sur l'état des vestiaires, l'état des lieux est à faire avec les DDFPT.

- Où trouver le livret d'évaluation national des BTS Ciel ?

Mme POUJOIS devrait communiquer, elle n'a pas les éléments a priori.

- Personnels CFIP : qui les évalue lorsqu'ils sont dans les Missions Locales de Dutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) ?

Les enseignant·es affectés dans les MLDS sont évalué·es, soit par le corps d'origine soit par le corps qui encadre, un accord doit être trouvé entre les 2. C'est une négociation entre l'inspection de l'enseignant et l'administratif qui les encadre.

- Bonification d'ancienneté de 3 mois accordé aux directeurs d'école pour 12 mois de service continu (faisant fonction)

Oui, les directeurs d'école titulaires et faisant fonction bénéficient d'une bonification d'ancienneté de 3 mois, c'est soumis à condition de durée d'exercice de 12 mois continu.

- Sur les 108h école inclusive, un volume horaire de 6h peut être déduit si plusieurs enfants sont en situation de handicap dans la classe. Comment les enseignants du 1^{er} degré peuvent faire valoir leur compensation ?

Les 24h sont des heures forfaitaires. Il n'y a pas de demande de justification car c'est forfaitaire.

- Vacances apprenantes : Il y a eu annulation des stages de remise à niveau dans la circonscription du Tampon 2, 3 jours avant les vacances d'octobre.

Mme INGREMEAU, IA-DAASEN va se renseigner sur ce qui s'est passé.

- Poursuite d'étude des CAP : après l'obtention du CAP il y a normalement la possibilité de passerelle pour aller en 1^{ère} bac pro mais pas de place. Les places en nombre limité et la mention complémentaire sans niveau de qualification supérieur. Quelle solution diplômante est proposée pour avoir le niveau de qualification Bac pro?

Le BP ou le bac pro en apprentissage.

En septembre, on arrive à récupérer bcp d'élèves. Les mesures « Ambition emploi » sont prévues pour pouvoir accompagner les élèves ayant le CAP. Il y a encore de la place actuellement.

Il n'y a pas de fermetures de sections CAP et Bac pro actuellement, à La Réunion, on est plus sur des ouvertures.

- Inspection des PLP enseignants en BTS

Il y a concertation entre l'inspection de la discipline et l'inspecteur en charge des BTS.

- Coupure d'eau et ouverture d'établissement : ne faudrait-il pas les fermer ?

C'est au chef d'établissement de décider si il y a ouverture ou non. Il n'y a pas de règle automatique, cela dépend des besoins en restauration du midi.

- Dates pour les épreuves de Bac Pro

Pas de date pour l'instant, travail avec la DEC, pour positionner les épreuves de l'académie. Peut-être dans le courant de la semaine du 04 novembre.

- Reclassement des stagiaires

Il n'y a pas de blocage sur Colibris, mais les dossiers arrivant très tard, il est difficile de reclasser avant le mouvement. Les dossiers vont être traités, mais avec des difficultés au vu du nombre important de dossiers, ainsi que la prise en compte de beaucoup plus de situations que précédemment. Le mouvement ouvrant bientôt, l'objectif est que tout soit prêt pour le mouvement.

- Expérimentation des ruptures conventionnelles, quid après 2025 ?

Le rectorat ne sait pas ce qu'il se passera après la date de fin d'expérimentation.

- Scolarisation des enfants malades : il est demandé le télé-enseignement pour des élèves malades ou pour phobies scolaires.

Les situations sont très particulières, on traite au cas par cas les dispositifs. Il n'y a pas d'obligation de cours en visio mais il faut remplir le cahier de texte de façon détaillée.

- Problèmes de fonctionnement en Sciences Physiques au lycée Marguerite JAUZELON (Bellepierre)

Les parents d'élèves ont été reçus, les enseignants ont vu les IPR, le rectorat travaille dessus. C'est un problème d'organisation du travail.

- Retraite progressive : les directrice·eurs d'école et les remplaçant·es sont-ils éligibles ?

Le rectorat n'a pas rédigé la circulaire pour la prochaine campagne. Il se pose la question de comment concilier les différents dispositifs. Le rectorat va réfléchir à rendre cela conciliable.

Les titulaires remplaçant n'ont pas la même situation que celle des directrice·eurs d'école. La publication de la circulaire aura lieu au début de l'année civile.

- Quand sera versée la part variable de la prime REP+

Le versement se fera en décembre au plus tard, identique à celle de l'année dernière.

- Conseil école/collège : dans des circonscriptions il ne concerne que le cycle 3 et dans d'autres, les autres cycles

C'est à l'initiative des pilotes du Conseil École-Collège. Il peut y avoir des thèmes qui concernent tous les cycles.

- Difficulté pour joindre le service de prévention

Ils sont très fortement sollicités mais il faut faire remonter les situations car le rectorat ne peut pas le savoir dans l'absolu

1^{er} degré : mctr.secretariat@ac-reunion.fr

2nd degré : mdp.secretariat@ac-reunion.fr

Il faut utiliser la messagerie professionnelle sinon il n'y aura pas de réponse. Le recours à la messagerie I-Prof est plus sûr.

- Les enseignants victimes d'une intrusion en cours dans un lycée de Saint Louis. Un parent est arrivé pour agresser un professeur dans sa salle de classe (verbalement, a priori)

Le plan Vigipirate est appliqué à l'accueil et un protocole académique existe.

- Peut-on limiter les interventions des AESH sur plusieurs établissements

Nous avons passé la barre des 3000 AESH, 70 % travaillent sur un seul établissement, 28 % sur deux établissements et 2 % sur 3 ou 4 établissements.

Les contraintes sont que les notifications des élèves en situation de handicap fluctuent au cours de l'année, ainsi que les moyens disponibles dans l'école, et la contrainte du temps de travail des AESH selon leur quotité.

Pour les AESH sur différents écoles le rectorat fait en sorte que ces écoles soient le plus proches possibles.

- Conseils d'école et durée

Dans certaines circonscriptions, les périodes de conseils d'école sont indiquées, ainsi que les durées de ces derniers.

- Évaluations nationales et modifications EDT

Les collègues apprennent qu'il y a une évaluation nationale et même s'ils n'ont qu'une heure on leur demande de rester toute la matinée. Ils rencontrent des difficultés et sont menacés de retenue d'1/30.

- Respect des barèmes pour l'affectation des contractuels

Le barème est respecté à l'instant T avec la connaissance des postes disponibles à l'instant T. On ne redécote pas tout après en fonction des postes qui apparaissent. Il y a respect du barème et de l'éloignement en particulier. Au fil de l'eau, quand on regarde en arrière des agents peuvent avoir été moins bien traités.

- Différence conseil pédagogique et CA

Un rappel des textes sera fait aux chefs d'établissement

- Un CE refuse un contractuel, un IPR ne veut pas qu'un contractuel soit affecté à tel endroit

Le rectorat demande de préciser les cas.

- Mise en place des groupes de besoin

85 % des collègues ont répondu. 100 % des collègues publics ont organisé les groupes de besoins. Il y a mise en barrette en mathématiques et lettres.

25 % ont mis en place groupes de besoin avec les SEGPA

Les équipes de Maths et de Lettres ont fait un travail formidable pour mettre cela en place.

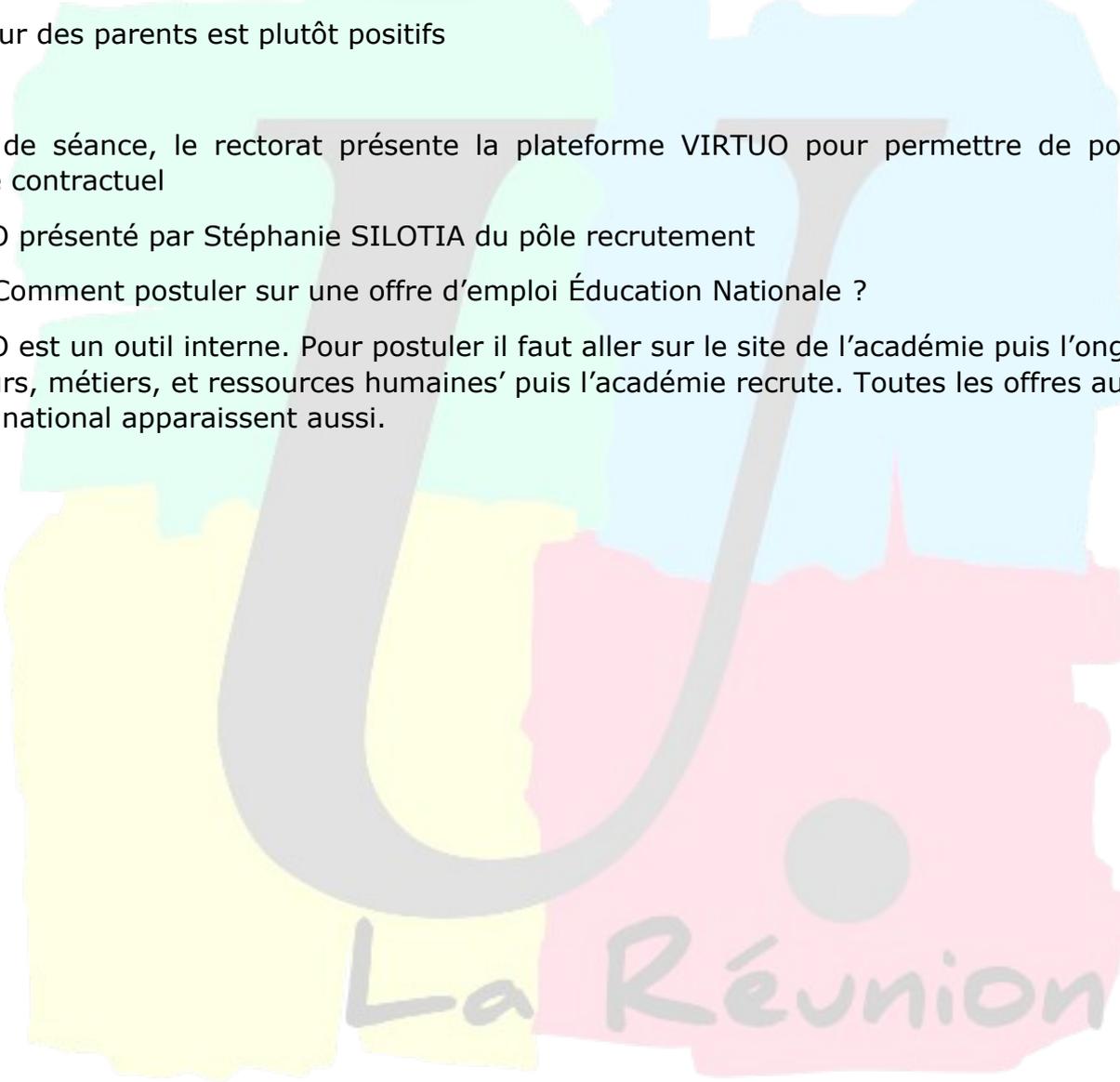
Le retour des parents est plutôt positif

En fin de séance, le rectorat présente la plateforme VIRTUO pour permettre de postuler comme contractuel

VIRTUO présenté par Stéphanie SILOTIA du pôle recrutement

- Comment postuler sur une offre d'emploi Éducation Nationale ?

VIRTUO est un outil interne. Pour postuler il faut aller sur le site de l'académie puis l'onglet 'Concours, métiers, et ressources humaines' puis l'académie recrute. Toutes les offres au niveau national apparaissent aussi.

The logo features a large, stylized letter 'U' in the center, filled with a colorful, abstract pattern of overlapping shapes in shades of green, blue, yellow, and pink. Below the 'U', the text 'La Réunion' is written in a light grey, sans-serif font. At the bottom of the page, the letters 'F.S.U.' are displayed in a large, bold, grey serif font, with dots separating the letters.

F.S.U.